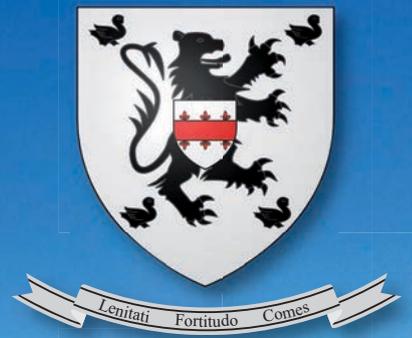


Senonnes



2023

BULLETIN MUNICIPAL

Sommaire

Le mot du Maire	p 2
Vie Municipale	p 3 à 6
Vie Sociale	p 7 à 14
Les Services du Territoire	p 15 à 21
Rétrospective 2022	p 22 à 23

Mairie de SENONNES

1 rue de la poste - 53390 SENONNES
Tél. 02 43 06 44 15
e-mail : mairie.senonnes@wanadoo.fr
Site web : www.senonnes.com

Horaires :

Lundi : de 14h à 16h

Mardi : de 10h à 12h

Mercredi : fermé

Jeudi : de 10h à 12h

Vendredi : de 14h30 à 18h30

Secrétaire : Anne Aubriot



Bulletin Municipal de SENONNES

Directeur de la publication :
Madame Béatrice BARBE

Imprimé en 185 exemplaires :
Mise en page et impression : Jérôme Blin - 49 Pouancé
www.imprimerie-blin.com
Sous réserve d'erreurs typographiques

Janvier 2023

Dépôt légal en cours.

Le Mot du Maire

L'année 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent !

2022 aura de nouveau été, pour chacun et chacune d'entre nous, une année marquée encore et toujours par la COVID-19. Depuis le 24 février dernier, s'est ajouté la guerre entre l'Ukraine et la Russie.

Je fais le vœu d'espoir, d'optimisme et d'un avenir plus lumineux pour 2023.

Plusieurs projets ont été réalisés en 2022, tels que :

- l'antenne relais,
- un début de travaux concernant le schéma de circulation apaisée,
- la cour des logements communaux, 1-2 et 3 place de l'Église, a été refaite,
- un city-stade est venu compléter l'ensemble des équipements sportifs à côté de la salle communale.

D'autres projets sont à l'étude pour 2023 :

- actuellement, nous travaillons sur le dossier création d'un sentier école-cantine » afin de sécuriser le trajet des enfants et des encadrants,
- nous finirons la sécurisation du bourg et le rond-point du bas du bourg sera revu,
- un dossier DETR est déposé afin de pouvoir remplacer les ampoules des candélabres par des leds,
- la création d'une bibliothèque en lien avec la communauté de communes devrait voir le jour en milieu d'année ainsi qu'une boîte à livres,
- des jeux pour enfants seront installés à côté du city-stade.

La lourdeur des dossiers de conception et la recherche de financement nous demande d'être persévérants et patients pour la réalisation de ces projets. Dans cette période de restriction budgétaire, baisse des dotations de l'État, nous devons rechercher les meilleures solutions.

Aussi, je vous demande de réserver un bon accueil à l'agent recenseur qui commencera courant janvier.

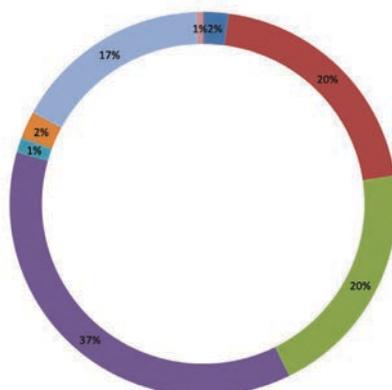
Je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient empreintes de convivialité, de joie et d'esprit de famille.

Bonne et heureuse année 2023.

*Le Maire,
Béatrice Barbé*

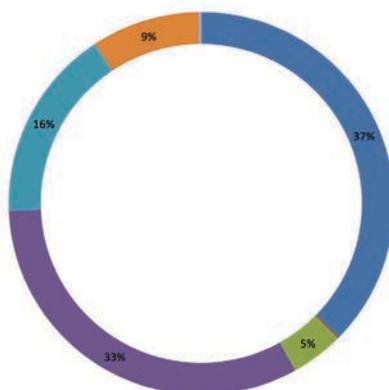
Budget Communal 2022

Dépenses de Fonctionnement

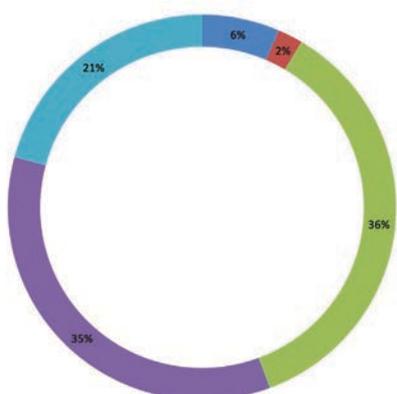


- C/014 : atténuations des produits
- Chap.11 : Charges à caractère général
- Chap.12 : Charges de personnel
- Chap.65 : Autres charges de gestion courante
- Chap.66 : Charges financières
- C/022 : Dépenses imprévues
- C/023 : virement à la section d'investissement
- C/042 : Dotation aux amortissements

Recettes de Fonctionnement

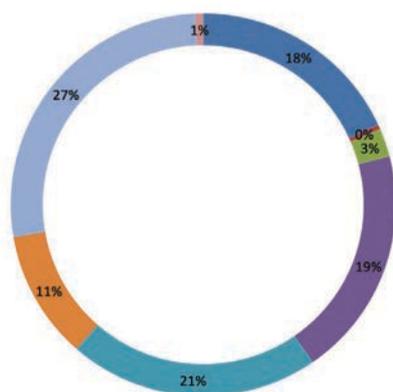


- C/002 : excédent antérieur reporté
- C/013 : atténuation des charges
- Chap. 70 : produits des services
- Chap. 73 : Impôts et taxes
- Chap.74 : Dotations, participations
- Chap. 75 : autres produits de gestion courante
- chap. 77 : produits exceptionnels



- Chap.16 : emprunts et dettes assimilées
- Chap.20 : immobilisations incorporelles
- Chap.21 : immobilisations corporelles
- Chap. 020 : dépenses imprévues
- programme 700 : bâtiments communaux

Dépenses d'investissement



- Chap.13 : subventions d'investissement
- Chap.16 : emprunts
- Chap.10 : dotations
- C/021 : virement section de fonctionnement
- C/001 : excédent antérieur reporté
- programme 700 : bâtiments communaux
- Chap. 27 : autres établissements publics
- Chap.040 : opération d'ordre de transfert

Recettes d'Investissement

Activité Municipale 2021

1/ 20 janvier 2022

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires : budget Commune - décision modificative n°5.
 Décisions budgétaires : budget lotissement 2021 - décision modificative n°1.
 Décisions budgétaires : divers- restitution de la caution du 3, place de l'Église

DIVERS

Projet city-stade : devis plateforme.
 Cantine scolaire rentrée 2022-2023 : tarifs de la prestation Iliade Habitat Jeunes de Château-Gontier.
 Services techniques : acquisition de matériel.
 Entrepôt communal : remplacement de l'espace vert.

2/ 24 février 2022

COMMANDE PUBLIQUE

Délégation de service public : MANDAT donné au CDG 53 pour la mise en concurrence de l'assurance garantissant les risques statutaires.

URBANISME

Document d'urbanisme : opposition au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale au 1er-modification des statuts de la communauté de communes.

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires : compte de gestion commune et lotissement 2021.
 Décisions budgétaires : compte administratif budget principal 2021.
 Décisions budgétaires : affectation des résultats constatés sur budget principal 2021
 Décisions budgétaires : compte administratif lotissement 2021.
 Décisions budgétaires : affectation des résultats constatés sur budget annexe « lotissement » 2021.
 Décisions budgétaires : demande de subvention auprès de l'Agence nationale du Sport au titre du Programme des Équipements sportifs de Proximité (PEP).
 Décisions budgétaires : vote des subventions communales 2022.

AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES

Autres domaines de compétences des communes : Avis de la commune de Senonnes relatif à l'adhésion de la CC du Pays de Meslay-Grez au syndicat mixte fermé Territoire d'Énergie Mayenne

DIVERS

Projet city-stade : devis plateforme.
 Entrepôt communal : concernant la vidéo-protection
 Priorisation des travaux d'investissement : 1°) la construction du city-stade, 2°) projet bibliothèque, 3°) sécurisation du bourg, 4°) projet de lotissement, 5°) sentier de trajet école-foyer du jeune travailleur.

3/ 7 avril 2022

FNCTION PUBLIQUE

Personnel titulaire et contractuel : durée annuelle du temps de travail.

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires : Budget Primitif Commune 2022.
 Décisions budgétaires : Budget Primitif Lotissement 2022
 Décisions budgétaires : taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2022.

DIVERS

Élections présidentielles
 Formation d'utilisation des extincteurs proposée par la Communauté de Communes
 Devis de vidéo-surveillance
 Projet bibliothèque municipale
 Réfection du calvaire
 Parking de l'école
 Courses hippiques : le prix de SENONNES
 Foyer du Jeune Travailleur- Iliade Habitat Jeunes
 Repas élus-agents communaux
 Titres de cantine scolaire et loyers des logements communaux

4/ 19 mai 2022

COMMANDE PUBLIQUE

Délégation de service public : Éclairage public – Modifications des conditions de mise en service et de coupure de l'éclairage public.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Locations : location du local commercial au 28 bis, rue Jean Boby.

FINANCES LOCALES

Subventions : demande de subvention auprès de l'Agence nationale du Sport au titre du Programme des Équipements sportifs de Proximité (PEP). Annule et remplace la délibération 2022-19.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈME

Politique de la ville, habitat, logement : mise en place du dispositif « Argent de poche »

DIVERS

Logements communaux
 Commerce
 Terre de jeux 2024
 Personnel communal
 Bibliothèque

5/ 16 juin 2022

DOMAINE ET PATRIMOINE

Locations : autorisation de signature d'un bail commercial au 28 bis, rue Jean Boby

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Fonctionnement des assemblées : modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants.

LIBERTÉS PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE

Police municipale : Indemnité de gardiennage de l'église

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires : tarif service public-révision des tarifs de la cantine scolaire rentrée 2022-2023

DIVERS Sécurisation du bourg

Terre de jeux 2024
 Personnel communal
 Bibliothèque
 Dates à retentir

6/ 21 juillet 2022

URBANISME

demande d'acquisition d'un bien soumis au droit de préemption urbain

DOMAINE ET PATRIMOINE

Autres actes de gestion du domaine privé : autorisation donnée à Madame le Maire de constituer une servitude de passage au profit d'Enedis sur la parcelle communale cadastrée section ZN n°32 au lieu-dit « La Couture ».

FNCTION PUBLIQUE

Personnels contractuels : délibération portant création d'emploi d'agent recenseur.
 Personnels titulaires : Délibération portant désignation d'un coordonnateur.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Intercommunalité : COMMUNAUTÉ de COMMUNES DU PAYS DE CRAON - Rapport d'activité 2021

DIVERS

Cantine scolaire : bilan financier 2021-2022
 Logements communaux :
 Entrepôt communal
 Défibillateur :
 Bibliothèque
 Dispositif « argent de poche »

7/ 22 septembre 2022

COMMANDE PUBLIQUE

délégation de service public - Délégation à la Protection des Données à e-Collectivités.

FNCTION PUBLIQUE

tableau des effectifs des emplois permanents
 Délibération portant création d'emploi.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

désignation de représentants – correspondant Incendie et Secours.

FINANCES LOCALES

décision budgétaire - budget Commune - décision modificative n°1.
 subvention accordée aux personnes morales de droit privé - subvention communale à la Société des Courses Senonnes-Pouancé
 admission en non-valeur - Provision créances douteuses

DIVERS

Matinée citoyenne.
 Projet bibliothèque
 Installation du 2è défibillateur
 Commémoration du 11 novembre 1918.
 Fêtes de fin d'année.
 Déplacement des enfants sur trajet école cantine scolaire

8/ 8 novembre 2022

COMMANDE PUBLIQUE

Autres contrats : adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires proposé par le CDG

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires : budget Commune - décision modificative n°2.
 Demande de Subvention : subvention au titre de la DETR-DSIL 2023.

AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES

Enseignement : participation de la commune de Senonnes aux frais de fonctionnement des écoles publiques et privées sous contrat d'association.

Enseignement : participation financière aux frais de fonctionnement - participation de la commune de Chelun aux frais de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association Notre-Dame de Pontmain de Senonnes.

Enseignement : participation financière aux frais de fonctionnement - participation de la commune de Chelun aux frais de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association Notre-Dame de Pontmain de Senonnes.

Voeux et motions : Motion de la commune de Senonnes

DIVERS :

Éclairage public
 Programme voirie 2023
 Aménagement du bas du bourg
 Commémoration du 11 novembre 1918
 Fêtes de fin d'année
 City-stade

9/ 1^{er} décembre 2022

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires : contributions budgétaires – contributions des communes aux EPCI.
 Reversement de la part communale de la taxe d'aménagement.
 Décisions budgétaires : budget Commune - décision modificative n°3.

AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES

Aménagement du territoire : création d'un sentier pédestre entre l'école et le lieu de restauration scolaire.

DIVERS

Fêtes et cérémonies
 Projet bibliothèque – compétence lecture publique intercommunautaire.

Nos parlementaires



LETTRÉ D'ELISABETH DOINEAU

Sénatrice de la Mayenne
Conseillère Générale

La population mondiale a franchi les 8 milliards d'habitants en novembre dernier. L'humanité a donc doublé depuis 1974. Cette progression est vertigineuse. Faut-il s'en inquiéter ? Faut-il s'en réjouir ?

L'évolution de la démographie raconte beaucoup sur les progrès et sur les difficultés des pays, voire des continents. Elle explique en partie les enjeux de nos sociétés et les grands défis, politiques, sociaux, économiques et environnementaux qui nous attendent.

Les niveaux de vie, le vieillissement des populations dans l'hémisphère nord, la jeunesse des pays émergents, les besoins alimentaires, les ressources d'eau et d'énergies, l'industrie, les productions agricoles, et bien d'autres sujets ont un lien direct ou indirect avec l'évolution démographique.

Grâce à l'amélioration de l'hygiène, aux progrès de la médecine, des avancées socio-économiques, les pays développés sont plus tôt entrés dans ce qu'on appelle la « transition démographique », c'est à dire une fécondité et une mortalité plus faibles. Les autres pays, notamment du sud, ont progressivement connu ce même phénomène, mais beaucoup plus tard. C'est d'ailleurs l'explosion de leur population qui explique aujourd'hui la forte croissance démographique mondiale. Elle devrait se poursuivre tout en décélérant. Pourquoi ? Parce que les comportements en matière de fécondité ont aussi beaucoup évolués. Le nombre d'enfants par femme diminue, ce qui ralentit cette croissance.

Ce n'est pas encore le cas en Afrique où le nombre d'enfants par femme reste élevé. Par contre, on observe des variations notables sur d'autres continents, avec une chute rapide de la fécondité en Asie et en Amérique du sud.

Ces constats et ces projections doivent implicitement nous interroger sur la gestion des ressources, sur nos modes de vie, sur le respect de l'environnement et de la biodiversité, sur une nécessaire coopération pour envisager l'avenir.

La COP27 qui s'est tenue à Charm El-Cheikh a reconnu pour la première fois la nécessité d'aider financièrement les pays les plus vulnérables à faire face aux dégâts causés par le réchauffement climatique. Oui, nous devons admettre que les pays développés sont responsables à 80% de l'émission de gaz à effet de serre et que les pays du sud sont les principales victimes des sécheresses, des inondations, des ouragans... Ces catastrophes climatiques menacent

la vie et la sécurité alimentaire des populations. On estime qu'il pourrait y avoir 250 millions de réfugiés climatiques d'ici 2030

Des efforts considérables restent donc à faire et notamment pour réduire l'utilisation des énergies fossiles qui sont les principales causes du réchauffement climatique.

Prendre conscience de notre interdépendance et agir pour l'avenir de l'humanité est la responsabilité et l'affaire de tous.

La prospective démographique est en mesure d'établir différents scénarios d'évolution. Elle permet d'appréhender les orientations politiques en matière de développement durable, d'immigration, de santé... En anticipant le nombre d'individus par classe d'âge, elle permet aussi d'anticiper et de construire nos politiques d'assurances sociales.

En France, deux sujets importants occupent actuellement nos travaux, l'accès aux soins et le système des retraites.

La population française continue inéluctablement de vieillir. Cela résulte de l'amélioration de l'espérance de vie dont bénéficie la génération du baby-boom. Les plus de 65 ans passerait d'un cinquième de la population française à plus d'un quart vers 2060.

Cette donnée est essentielle pour anticiper les besoins.

En raison du vieillissement, les maladies chroniques sont plus importantes et exigent plus de temps médical. Nous devons en conséquence former plus de personnel de santé et d'accompagnement. C'est un défi dont nous mesurons particulièrement les difficultés après la crise sanitaire que nous avons vécue. Les services hospitaliers sont en rupture les uns après les autres et les professionnels découragés.

Un autre sujet d'actualité occupera le début de l'année 2023 : le financement des retraites. Avec la baisse du nombre d'actifs et la prévision d'un nouveau déficit en 2024 des décisions devront être prises pour maintenir notre système. Ce n'est pas un débat facile, chacun défendant son propre intérêt, mais là encore, il faut raisonner collectivement.

Stimuler l'intelligence humaine pour répondre à ces défis est une impérieuse nécessité. Nous le devons aux générations futures. C'est sans doute le plus beau et généreux cadeau que nous pouvons transmettre à nos enfants et petits-enfants.

Regarder l'horizon, avancer ensemble, unir nos forces,

Tous mes vœux à chacune et à chacun d'entre vous.

Elisabeth Doineau



GÉRALDINE BANNIER Députée de Mayenne

“Je me tiens à la disposition des habitants et des élus du territoire pour les recevoir dans ma permanence de Château-Gontier-sur-Mayenne ou lors de permanences mobiles. J'organise des cafés citoyens dans des cafés/bars dans diverses communes. Ils sont annoncés quelques jours avant dans les journaux, en mairies et sur mon site internet.”

Permanence parlementaire : Lundi 14h30 - 18h30 - Mercredi 14h - 17h - Jeudi 9h - 12h30 Rendez-vous possibles les lundis et vendredis avec la députée.

Contact : stephanie.garot@clb-an.fr ou 02 43 12 63 82 13 place Paul Doumer - 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne

Permanence parlementaire : 13 place Paul Doumer, 53 200 Château-Gontier.

Lundi : 14h30-18h30 / Mercredi : 14h-17h / Jeudi : 9h-12h30 Rendez-vous possibles les lundis et vendredis.

Projets en cours

Bibliothèque et boîte à livres :

suite à la demande de Mme Barbé Anne (ancienne directrice de notre école) et aux différentes propositions émises par le conseil municipal, il a été décidé d'implanter une bibliothèque au sein de la commune. Des demandes auprès de la communauté de communes du pays de Craon ont été faites et le projet approuvé. Le conseil municipal a validé l'installation de celle-ci dans le local communal de l'ancienne Forge (local de droite).

L'idée d'une boîte à livres sur la commune est toujours d'actualité. Nous sommes à la recherche d'un modèle de boîte et son emplacement.

Éclairage public :

le conseil municipal souhaiterait doté ses lampadaires d'ampoules LED dans un souci d'écologie et afin de participer à la sobriété énergétique.

Sécurisation du bourg :

l'aménagement d'un rond point est envisagé dans le bas du bourg.

Sentier sécurisé école/cantine :

les enfants de l'école de Senonnes qui déjeunent à la cantine emprunte pour le moment la voie publique, ce qui n'est pas sécurisant pour les élèves et encadrants. Le conseil municipal a donc décidé l'aménagement d'un sentier reliant l'école à la cantine.

Aménagement :

afin de finaliser l'aménagement du City Stade, il est envisagé l'achat d'une structure de jeux pour enfants ainsi que des tables de pique nique, range vélo, poubelles...

Projets réalisés

Antenne relais :

celle-ci a été raccordée en début 2022.

Parking du cimetière :

les travaux de réfection du parking du cimetière ont été réalisés en fin d'année 2021. Il s'agit de la réalisation d'un enrobé afin d'embellir notre village et de faciliter l'accès au cimetière et à nos commerces pour les personnes plus vulnérables.



Cour extérieure des logements communaux place de l'Église :

la cour extérieure des logements 1,2 et 3 place de l'Église a été réaménagée avec un bi-couche afin de faciliter l'accès aux garages et au jardin.



Ralentissement de la vitesse dans le bourg :

Après une réunion avec la DDT (Direction Départementale des Territoires) et sur leurs conseils, des aménagements pour réduire la vitesse au sein de notre centre-bourg ont été réalisés. Il s'agit surtout d'un marquage au sol, permettant de créer des places de stationnement avec des balises blanches J11 pour les délimiter. Celles-ci ont été installées à des endroits stratégiques du bourg (rue Jean Boby, et au entrées/sorties du centre bourg)



City stade :

Suite aux demandes de subventions, accordées à 80%, les travaux du city stade ont débutés au mois de septembre pour le terrassement et au mois d'octobre pour l'installation. Cette nouvelle structure apporte un panel d'activités sportives plus complètes (basket, handball, volley...) et permettre à notre école et aux jeunes du Foyer des Jeunes Travailleurs de profiter de ces installations. Dans un souci d'insertion, le conseil municipal a tenu à ce que le city stade soit accessible à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite. La commune participe à Terre de jeux 2024, année des Jeux Olympiques de Paris. Des animations seront offertes aux habitants de la commune, courant 2023. De plus, il apporte une plus-value à notre salle communale. L'inauguration sera faite en même temps que celle de l'atelier communal (printemps 2023) L'installation de structures de jeux pour les enfants est envisagée afin de compléter la proposition d'activités sportives sur notre commune.

Rénovation du calvaire :

Mr Robert, l'année dernière, avait commencé la rénovation du calvaire à l'entrée du cimetière. Celui-ci l'a terminé en décembre 2021. Le conseil municipal tient à le remercier pour son engagement au sein de la commune et pour son élan de citoyenneté.



Assistantes maternelles

Madame Fazilan ROBERT

21, rue Jean Boby - 53390 Senonnes

Tél. 02 43 06 96 59

Forte de plusieurs années d'expérience, j'accueille vos enfants de 0 à 6 ans dans un cadre chaleureux, dynamique et à deux pas de l'école primaire. Ensemble, nous réalisons de nombreuses activités d'éveil ou encore manuelles (peinture, puzzle, coloriage). Les enfants peuvent également profiter d'un jardin derrière la maison. Enfin je seconde les parents dans l'aide aux devoirs des plus grands. Tous sont les bienvenus : horaires atypiques, gardes du samedi ou encore périscolaires. N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations, je serais ravie d'échanger avec vous et d'accueillir vos enfants. Très belles fêtes de fin d'année et à bientôt !

Fazilan Robert



ISABELLE : 02 43 06 83 33 / 06 71 30 41 15

NATHALIE : 07 82 73 24 26

Isabelle et Nathalie, assistantes maternelles depuis de nombreuses années ont la joie d'accueillir les enfants de la commune et les alentours.

Depuis 8 ans, nous nous retrouvons régulièrement pour diverses activités (peinture, bricolage, comptines, promenades... et nous assistons avec les enfants aux séances proposées par le Relais Petite Enfance (RPE) qui se déroulent à la salle de Senonnes. Ces jours là, nous partageons les repas du midi et nous fêtons les anniversaires des enfants, moments très appréciés de tous, ces temps d'échange et de rencontre sont très enrichissants.



En 2022, l'école nous a convié à plusieurs événements comme le défilé du carnaval, les portes ouvertes, les minis olympiades, c'est avec joie que nous y avons participé avec nos petits.

Nous sommes disposées à répondre à toutes demandes, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2023.

Isabelle et Nathalie

Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance du Pays de Craon :
Un interlocuteur unique dans la recherche d'un mode de garde pour les enfants de moins de 3 ans

Les animatrices du Relais Petite Enfance (RPE) du Pays de Craon accueillent et informent les familles du Pays Craon qui désirent faire garder leurs enfants de moins de 3 ans. Ce guichet unique a vocation à être la porte d'entrée de l'ensemble des modes d'accueil du territoire.

L'accompagnement auprès des familles

L'objectif est de permettre aux familles de s'informer en amont, lors de leur recherche d'accueil, de manière simplifiée, en leur présentant les différents types d'accueil possibles (assistantes maternelles à domicile ou en MAM, crèches, garde à domicile), pour les diriger vers le mode le plus adapté, en fonction des possibilités, et plus largement d'apporter des réponses pratiques aux parents.

Les animatrices pourront orienter et accompagner les futurs parents ou jeunes parents. Pour cela, des permanences téléphoniques (avec la possibilité de prendre rdv) sont mis en place depuis le 1er janvier 2022 :

- le lundi de 14h à 17h – 06.33.82.09.45
- le mercredi et vendredi de 14h à 17h – 06.22.00.07.27
- le samedi (semaine paires) de 9h à 12h – 07.88.07.15.15

Au-delà de cette mission de guichet unique, les animatrices pourront délivrer une information de 1er niveau aux employeurs d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile.

L'accompagnement auprès des assistantes maternelles et gardes à domicile

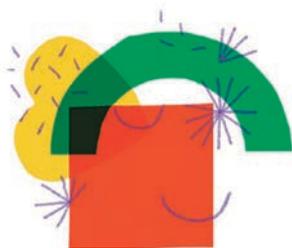
Le RPE est aussi un lieu ressources pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile. Les animatrices accompagnent ces professionnels de la petite enfance dans leurs parcours professionnels. Que ce soit par la connaissance du métier, des informations de 1er niveau de leurs droits et obligations liées à leur métier, l'organisation de formations, la mise en place de temps collectifs. Ces derniers qui ont lieu de 9h30 à 11h30, trois matinées par semaine :

- Lundi à Renazé
- Mardi en alternance à Congrier et Senonnes
- Jeudi à Saint Aignan sur Roë

Les animations sont également ouvertes aux parents qui le souhaitent. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'animatrice Margaux HECHINGER au 07.88.07.15.15 ou à rpestaignan@cias.paysdecraon.fr



Notre École - Notre Dame de Pontmain



**École
Notre Dame
de Pontmain
Senonnes**

2, RUE DE L'HIPPODROME

53390 SENONNES

Tél. 02 43 06 80 57 - ecolesenonnes53@orange.fr

Site internet : ecole-senonnes.fr

52 élèves inscrits, 38 familles.

Classe de maternelle-CP :

Samuel Mariaux et Nathalie Madeline, ASEM :

5 PS, 8 MS, 8 GS, 8 CP



Classe de maternelle-CP

Classe de CE-CM : Jocelyne Meignan

6 CE1, 7 CE2, 5 CM1, 5 CM2

Notre thème d'année est : **Jetons-nous à l'eau !** ». En effet, les Moyennes Sections, les Grandes Sections, les CP et les CE1 partiront 3 jours du 15 au 17 mai 2023 en classe de mer à Préfailles.



Classe CE-CM

Les CE-CM ont participé à un cycle de 6 séances de badminton avec Annabelle du comité badminton 53.



Les élèves de l'école suivent 7 séances d'échecs avec Denis Flandrin, animateur, chaque année depuis 2019 de la Grande Section au CM2. Le club d'échecs de Craon nous a offert un jeu d'échecs géants !



Tous les élèves de l'école Notre Dame de Pontmain vont 2 fois par an à la médiathèque de Craon pour profiter de lectures offertes.

Les élèves bénéficient dans l'année scolaire d'autres offres culturelles comme une séance au cinéma et un spectacle en chemin proposé par la communauté de communes.



Ils iront également à la piscine de Craon à partir du mois de janvier et à la Rincerie pour les CE-CM au mois de mars pour l'activité voile.



Des tracés dans la cour !! C'est mieux pour jouer !
Ils ont été réalisés par la commune de Senonnes.

DATES À RETENIR POUR CETTE ANNÉE SCOLAIRE :

- **Marché de Noël** : vendredi 9 décembre 2022 de 18h à 22h à la salle des fêtes de Senonnes
- **Portes ouvertes** : vendredi 7 avril 2023 de 16h30 à 19h
- **Kermesse de fin d'année** : samedi 17 juin 2023

Les associations de l'école

L'A.P.E.L (association des parents d'élèves) est présidée par Ludivine Macquaire. Cette association organise diverses manifestations et ventes afin de récolter des fonds pour financer des projets pédagogiques.

Le bureau : Présidente : Ludivine Macquaire
Vice-présidente : Laure Marquet
Trésorière : Aurélie Cocaud
Secrétaire : Maëva Leray
Membres : Solenn Boisseau-Marion,
Julien Hédan

L'O.G.E.C (organisme de gestion des écoles catholiques) est présidé par Jean-François Cartron. Cette association s'occupe de la gestion financière de l'école et est indispensable à son bon fonctionnement.

Le bureau : Président : Jean-François Cartron
Vice-président : Johan Brard
Trésorières : Aurélie Godde, Audrey Hamon
Secrétaire : Stéphanie Jousselein
Membres : Magalie Cartron, Nicole Bénard



Tarifs de location de la salle communale 2023

Tarifs Grande Salle	Commune	Hors commune
Journée jusqu'à 2 heures du matin	150,00 €	180,00 €
Week-end	210,00 €	250,00 €
Saint-Sylvestre	250,00 €	290,00 €
Vin d'honneur (manifestations, mariages, sépultures...)	60,00 €	70,00 €

- Location vaisselle : 0,50 €
- Activités sportives cotisation annuelle : 100,00 €
- Caution restituée 1 semaine après l'état des lieux : 400,00 €
- Acompte et assurance :
30 % à la réservation + attestation d'assurance

Tarifs Petite Salle <small>réservée en semaine aux réunions</small>	Commune	Hors commune
Du lundi au vendredi inclus	40,00 €	50,00 €
Week-end	40,00 €	50,00 €

- Caution restituée 1 semaine après l'état des lieux : 100,00 €
- Acompte et assurance :
30 % à la réservation + attestation d'assurance

Concession / Cavurne

Concession traditionnelle	
Durée concession 15 ans	60,00 €
Durée concession 30 ans	120,00 €

Cavurne - Prix d'achat : 250 euros	
Durée concession 15 ans	40,00 €
Durée concession 30 ans	60,00 €

État Civil

NAISSANCE (hors commune)

Estéban, Jean, André BOISSEAU MARION,
le 14 février 2022

Thiago, Diégo, Gwendall GUILLEMOT NOURY,
le 26 avril 2022

Ambre, Marie, Brigitte HAMON, le 31 mai 2022

Louison, Léo, Ludwig CARTRON, le 07 juillet 2022

Lewis, Paul, Antoine MENNEREUIL, le 10 décembre 2022

MARIAGE

Fabien BARBIER - Aurélie MARTEL - le 2 avril 2022

DÉCÈS

Monsieur Raymond BARBÉ le 29 janvier 2022.

Madame Agnès BARBÉ le 1er juillet 2022.

Madame Eugénie GALISSON le 02 octobre 2022.

Madame Marie Thérèse JOLY le 15 octobre 2022

CCAS

Le traditionnel repas offert aux personnes âgées de plus de 65 ans a eu lieu le 20 octobre dernier. La célèbre partie de belote a été complétée pour l'occasion par des jeux en bois loués auprès de la ludothèque de Renazé.



Anciens combattants de Senonnes AFN

Les anciens combattants de Senonnes sont venus payer leur cotisation pour l'année 2022, en présence de Mme le Maire, suivit du gâteau et verre de l'amitié.

Cérémonie du 8 mai 2022

Les combattants, Mme le Maire, adjoints, conseillers nous ont assistés pour déposer une gerbe au monument aux Morts. Puis lecture par Mme le Maire de la lettre de la Ministre des anciens combattants. Ensuite nous sommes allés à St Michel la Roë pour la commémoration des 7 communes.

Cérémonie du 20 novembre à Senonnes

Nous avons reçu les 7 communes à Senonnes, avec la fanfare de Ballots/La Selle Craonnaise, en présence de Mme Doineau Sénatrice, des enfants de Senonnes et leur directrice, la gerbe a été déposée par Mme le Maire et les enfants.

Le président a rappelé les 39 tués de la guerre 14/18 plus 1 de la guerre 39/45. A chaque fois les enfants disaient « Mort pour la France »

Après la lecture par Mme le Maire de la lettre de la ministre des Anciens combattants, les enfants ont chanté la Marseillaise pour clore cette cérémonie.

Ensuite direction la salle communale pour le vin d'honneur et gâteaux que nous avons appréciés. Merci à tous.

Dimanche 4 décembre

Nous sommes allés à Brain sur les Marches pour la commémoration de la fin de la guerre eb Algérie, avec notre porte drapeau Philippe GEORGET, que je remercie.

Le Président, Raymond Godde



Comité des Fêtes



Notre soirée villageoise du 2 juillet a rencontré un vif succès avec environ 200 participants.

Notre nouveau DJ a agréablement animé la soirée qui s'est terminée par un magnifique feu d'artifice.

Cette année nous allons innover le 22 avril avec une brocante semi nocturne pendant laquelle il y aura des mini concerts. Surprise Surprise. Nous vous donnons également rendez vous le samedi 1er juillet pour pour la traditionnelle soirée villageoise avec repas et feu d'artifice sur l'hippodrome.

Et vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année ainsi que tous nos vœux de bonheur à toutes et à tous pour cette année 2023.

Le comité des fêtes

La Troupe de l'Arrière-Cour



Après une année d'écriture, La Troupe de l'Arrière – Cour est heureuse de vous retrouver pour une nouvelle aventure, écrite et mise en scène par la troupe intitulée “ Caisse qu'on (re)fait ? “

Si vous avez envie de rire avec nous, rejoignez-nous à la Salle de l'Orion située à la Selle-Craonnaise aux dates suivantes :

- Vend. 27 janvier 2023 à 20h30
- Vend. 3 février 2023 à 20h30
- Sam. 28 janvier 2023 à 20h30
- Sam. 4 février 2023 à 20h30
- Dim. 29 janvier 2023 à 14h30
- Dim. 5 février 2023 à 14h30

Uniquement sur réservation. N'hésitez pas à prendre vos places au 02 43 06 81 48 à partir du 2 janvier 2023 !

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023 !

La Troupe de l'Arrière – Cour

ILIADE HABITAT JEUNES



"Donner envie de venir et de rester, tout en offrant les moyens de partir."

Caroline BOIVIN,
Directrice de l'Association



NOS LIENS



CONTACT

ON FAIT CONNAISSANCE...?

Association créée en 1962, composée d'un Bureau, d'un Conseil d'Administration et de 25 salariés.

3 DOMAINES D'ACTIVITÉS

HÉBERGEMENT

RESTAURATION

SALLES DE RÉUNION

ON VOUS EN DIT UN PEU PLUS...!!

1 HÉBERGEMENT

Avec notre parc locatif, composé de 180 logements, nous proposons des solutions d'hébergement aux 16-30 ans. Nos 6 résidences, réparties sur 2 départements et 4 communes (Senonnes, Château-Gontier sur Mayenne, Segré et Le Lion d'Angers), permettent à nos jeunes de se loger à moindre coût. La dimension sociale de notre association permet également à ces jeunes d'être accompagnés par notre équipe socio-éducative tout au long de leurs séjours. Nous disposons aussi de 2 logements pour les victimes de violences conjugales et de 2 Tiny Houses. Depuis peu, nous favorisons l'accueil des travailleurs saisonniers à Senonnes pour répondre aux demandes de quelques structures (arboriculture, aviculture, etc...)

Cela vous intéresse? N'hésitez pas à nous contacter!

2 RESTAURATION

Chaque midi, les enfants de l'école de Senonnes viennent déjeuner dans notre résidence. Les repas sont préparés sur notre site à Château-Gontier sur Mayenne puis servis par deux salariés de notre association accompagnés d'un agent communal. Nous y fêtons les anniversaires, organisons des repas à thème... Bref, nous veillons à ce que le temps du midi soit, pour les enfants, un moment convivial et ludique! Notre agrément nous permet aussi la confection de repas à emporter. Quelques habitants de la commune ont donc déjà demandé à bénéficier de ce service en venant récupérer, chaque midi, leurs repas préalablement commandés. Nous avons également l'occasion de travailler avec plusieurs structures locales qui nous sollicitent régulièrement pour des prestations « à la demande » : repas « Tout en Cocotte », cocktails déjeunatoires ou dinatoires...

Cela vous intéresse? N'hésitez pas à nous contacter!

3 SALLES DE RÉUNION

Nos résidences offrent la possibilité de mettre à disposition des espaces pour la tenue de vos réunions, formations, conférences ou séminaires. Sur Senonnes, nous sommes amenés, par exemple, à accueillir des structures professionnelles pour leurs réunions. Sur le Lion d'Angers, nous avons signé des Conventions avec plusieurs organismes de formations. Sur Château-Gontier sur Mayenne, un espace, inauguré en 2018, est même spécialement dédié à cette activité.

Vous avez un besoin? N'hésitez pas à nous contacter!



02 43 07 27 05

06 40 66 42 88



ADRESSE DU SIÈGE :

9, rue du 8 mai 1945

53200 CHÂTEAU-GONTIER SUR MAYENNE

Société des Courses de Senonnes-Pouancé

Nous remercions nos 106 sociétaires dont 68 bénévoles qui œuvrent pour notre association.

L'année 2022 aura été marquée par la sécheresse que nous avons connue cet été et qui, faute de pouvoir arroser la piste, nous a privé d'une réunion de courses PREMIUM.

Cette réunion a dû être transférée au dernier moment sur l'hippodrome du LION D'ANGERS.

Il nous faut préciser que ce transfert a généré un manque à gagner important qui était destiné à assurer une partie de l'autofinancement de nos investissements 2022.

L'incidence sur notre trésorerie sera moindre puisque nous avons différé les travaux d'entretien des tribunes, ils seront repris dans le projet 2023.

Fort heureusement, nous avons eu nos deux autres réunions de galop PREMIUM qui bénéficient de subventions d'organisation plus importantes que celles des réunions PMH, notre trésorerie n'a donc pas été trop impactée.

En comptant la réunion transférée, nous avons eu 51 courses qui se décomposent en 29 courses de plat, 11 courses de haies, 4 cross et 7 courses de trot. Nous avons eu 618 partants, soit une moyenne de 12 partants ; ce qui est mieux que l'année dernière qui était de 11,50 et notamment en plat puisque la moyenne de partants a été de 11,33 pour 10,9 en 2021.

Sur les 494 chevaux participant aux courses de galop, 160 ont été des chevaux entraînés au CERGO, soit 32,4% pour 27% en 2021. Il est inutile de rappeler que sans cette forte participation, notre nombre de partants serait beaucoup moins important. Nous comptons sur le soutien de nos entraîneurs de SENONNES-POUANCE pour maintenir ce niveau de participation, cela constitue un atout essentiel pour conserver nos 3 réunions PREMIUM, voire les augmenter, ce qui va être le cas pour 2023.

Notre soirée des bénévoles n'a pas pu être organisée en 2022, celle-ci est programmée le 20 mai 2023, ce sera pour nous l'occasion de remercier nos 68 bénévoles qui travaillent activement pour le bon déroulement de nos réunions de courses.

Notre traditionnelle course des Entraîneurs de Galop au trot attelé s'est déroulée à l'occasion de notre réunion du dimanche 1^{er} mai, 7 concurrents étaient au départ. C'est Nicolas REMOUE qui a remporté cette épreuve avec FANTINE VISAIS, cheval entraîné par Cyril BUHIGNE.

Thierry POCHE a terminé second, suivi de Jerry PLANQUE.

À l'issue de cette course, le trophée Philippe MONNIER a été remis à l'heureux vainqueur.

Pour la seconde fois, le 22 mai, s'est déroulée une course de plat réservée aux cavaliers et cavalières d'entraînement salariés de nos entraîneurs évoluant sur le centre d'entraînement du CERGO.

Cette épreuve a été remportée par Jonathan GONEL avec le cheval ATEEM entraîné par François MONFORT. Sur les 11 concurrents qui étaient au départ, nous avons 8 cavalières.

Nous remercions ces 11 participants pour le spectacle qu'ils nous ont offert.

Nous avons eu pour la seconde année une réunion entière de courses de poneys, nous félicitons à nouveau les organisateurs



bénévoles de cette journée. Le spectacle était au rendez-vous et nous avons pu partager la joie des enfants participants ainsi que la satisfaction des parents qui les accompagnent.

Afin de resserrer les liens entre la Société des courses et l'association Senonnaponey, le Président Steve DAVID a rejoint le Conseil d'Administration de la Société des courses dans le courant de l'année 2022.

Notre second Concours Complet d'Équitation s'est déroulé le Dimanche 19 juin 2022, nous avons eu 106 concurrents au départ des épreuves pour 85 en 2019. Pour couronner cette progression, le bilan financier de cette journée est ressorti légèrement positif, ceci grâce aux subventions obtenues et à la participation des sponsors. Félicitations aux organisateurs et notamment à Nicolas JEGU qui anime cette équipe de bénévoles.

L'année 2023 sera marquée par l'attribution de deux nouvelles réunions PREMIUM issues de deux de nos réunions PMH ; ce qui portera le nombre de réunions PREMIUM à 5 sur un total de 6 réunions.

Notre calendrier 2023

VENDREDI 10 MARS : Assemblée Générale Annuelle - 20h chapiteau de l'hippodrome

VENDREDI 24 MARS : Réunion PREMIUM - Plat et obstacles, début des opérations 11h30.

MERCREDI 12 AVRIL : Réunion PREMIUM - Plat et obstacles, début des opérations 11h15. Course école AFASEC

DIMANCHE 30 AVRIL : Réunion Courses de poneys Plat et obstacles (hors paris mutuel)

DIMANCHE 7 MAI : Réunion PMH - Trot et obstacles, début des opérations 14h

Course au trot attelé des Entraîneurs de Galop - Prix Philippe MONNIER

SAMEDI 20 MAI : Soirée des Bénévoles

JEUDI 22 JUIN : Réunion PREMIUM - Plat et obstacles, début des opérations 11h30.

DIMANCHE 25 JUIN : Concours Complet d'Équitation (C.C.E.)

MERCREDI 5 JUILLET : Réunion PREMIUM - Plat et obstacles, début des opérations 11h30.

SAMEDI 5 AOÛT : Réunion PREMIUM - Plat et obstacles, début des opérations 11h30.

La date de la course des cavaliers et cavalières d'entraînement n'est pas encore fixée, elle sera communiquée dès que possible.

Notre Assemblée Générale annuelle est fixée le 10 mars 2023, ce sera une Assemblée électorale au cours de laquelle nous renouvellerons notre conseil d'administration pour 4 années. Nous vous invitons à venir nombreux, nous avons besoin de nos Sociétaires et nous remercions tous ceux qui nous sont fidèles.

Dans le courant de l'année 2023, nous fêterons les 150 ans des courses de POUANCE (1872-2022) les 100 ans des courses de SENONNES (1923-2023) et les 60 ans de réunification des courses de Senonnes et Pouancé (1963-2023).

Nous saluons l'arrivée de Aurélie GODDE qui a rejoint les membres de notre Conseil d'Administration au poste de secrétaire, fonction qui était occupée par sa Maman Danielle qui nous a quitté l'année dernière.

Un grand merci à tous nos bénévoles qui se mobilisent sans compter pour notre Association, n'attendant rien en retour, sinon une participation massive d'un public heureux de venir partager

ces journées de courses et ce spectacle produit par les acteurs des courses, propriétaires, entraîneurs et jockeys.

Bonne et heureuse Année 2023.

*Le Président, Daniel THEARD
et les Membres du Conseil d'Administration.*



la construction d'un bâtiment (accueil, mirador, infirmerie, bureau...) et de 10 boxes relais qui seront gérés par le CERGO.

Compte tenu des exigences techniques générées par les travaux à réaliser, l'enveloppe initiale de 800 000€ HT a été revue à la hausse, les estimations sont en cours de finalisation.

Nous n'avons pas la date de début des travaux, nous espérons un début dans le courant du 2ème semestre 2023.

Rappel : Comme chaque année et comme nous venons encore de le faire récemment, nous rappelons à nos entraîneurs combien il est important de respecter les règles internes de fonctionnement du Centre, il y va avant tout de la sécurité de tous mais aussi du bon climat qui doit régner sur les pistes permettant aux entraîneurs et cavaliers d'entraîner leurs chevaux sereinement.

A nouveau, nous adressons un grand merci à toute l'équipe d'entretien des pistes qui, malgré la période des travaux, les intempéries (gel, pluie) s'est efforcée tout au long de cette année 2022 de maintenir un entretien des pistes acceptable par nos entraîneurs de façon à leur permettre d'être le plus performant possible dans les courses auxquelles ils ont participé.

Un grand merci également à Christine GOHIER notre secrétaire bénévole pour tout le travail qu'elle réalise pour notre association.

Geoffrey GAUCHER avec toute son équipe et les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour souhaiter à tous nos entraîneurs et leur personnel une bonne et heureuse année 2023.

*Le Président,
Daniel THEARD
et les Membres du Conseil d'Administration*

*Le Directeur du CERGO,
Geoffrey GAUCHER*

C.E.R.G.O.

L'année 2022 a été à nouveau marquée par les difficultés grandissantes de recrutement de personnel pour nos entraîneurs qui malgré cela ont permis au CERGO d'accueillir le même nombre de chevaux sur les pistes. La moyenne au 30 novembre est 564 chevaux pour 568 en 2021. Ce chiffre reste stable sur les 3 dernières années.

Le mois le plus fort a été le mois de septembre avec 617 chevaux en moyenne sur le mois, en septembre 2021, la moyenne était de 581, soit très nettement supérieure.

Au 1er décembre 2021, nous avons encore 465 chevaux de déclarés à l'entraînement à France Galop pour 469 au 1er décembre 2021. Il faut noter que les chevaux au pré-entraînement ne sont pas comptabilisés par France Galop.

En 2022, nous avons enregistré :

- 5 arrivées, Alex BARON, Glen BREMAM, Sophie GEFRIAUD, Vincent CHATELIER et Grégoire JUILLET.
- 2 arrêts, Baptiste LETOURNEUX et Julien MOREL.

Comme annoncé l'année dernière, nous avons réalisé les travaux de rénovation du manège et de la piste rouge. Les travaux de rénovation de la piste verte ne sont pas encore programmés, il n'est pas impossible que ceux-ci se réalisent dans le courant de l'année 2023. Nous vous rappelons que l'enveloppe globale était de 816 000€ hors taxes et que nous avons obtenus l'accord des subventions sollicitées. Ce sujet sera évoqué lors de notre prochaine réunion du conseil d'administration au cours duquel seront présentés les comptes de l'année 2022 qui seront un élément déterminant pour la réalisation ou non des travaux en 2023.

Comme nous l'imaginions, la période des travaux a été compliquée à gérer mais il faut remercier les entraîneurs qui ont été très compréhensifs et qui se sont adaptés aux contraintes générées par les travaux.

Le dossier et les études concernant les projets du Syndicat Mixte du centre d'entraînement avancent. Nous rappelons qu'il s'agit de

Alli'âges



Depuis 2002, l'association Alli'âges en Pays de Craon, est présente sur le territoire, avec pour objectifs de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile.

Après la période de pandémie, les activités ont repris en 2022. Toutes les actions sont réalisées gratuitement ou à un faible coût grâce à la participation d'Alli'âges et aux subventions obtenues. Les activités suivantes ont repris :

- Séances de **gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU le mercredi tous les 15 jours alternativement à **Craon (depuis le 29/09/21)** et à **Saint-Aignan-sur-Roë (reprise le 20/10/21)**. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance (essai gratuit d'une séance).
- **Lectures et échanges autour de l'actualité avec le Vite Lu**, le jeudi tous les 15 jours à la médiathèque de **Craon** et à **Ballots (ADMR)**. Coût : 1 € goûter inclus.

- « **Rencontres autour d'un café** ». Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.
- Depuis 2018 des **rencontres avec les proches aidants, totalement gratuites**, ont lieu environ une fois par trimestre à la médiathèque de Craon de 14h30 à 17h00. Les besoins sont importants et les séances sont maintenant accompagnées par une psycho-praticienne. Toute personne intéressée peut se renseigner en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.
- D'autre part une **formation/échanges**, gratuite, pour les proches aidants a commencé en octobre. Elle se déroulera à raison d'une séance d'une demie journée par mois.

Un rappel : le « **Guide des aidants** » est accessible sur le site du Pays de Craon, l'exemplaire papier est à votre disposition au 29 rue de la Libération à Craon.

Notre souhait est d'élargir à tout le territoire les activités existantes mais sans participation de bénévoles, toute action est impossible. Le bénévolat est aussi source de richesses pour celles et ceux qui le pratiquent : échanges, nouvelles rencontres, connaissance d'un autre public... c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre équipe.

*Chantal GODARD,
Présidente de l'association Alli'âges*

CONTACT
chantal.godard2253@gmail.com - Tél. 06 32 11 06 11



ADMR

Au coeur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

L'ADMR de : Saint-Aignan-sur-Roë a vu le jour le 6 mars 1972. L'association emploie 15 salariés et compte 18 bénévoles qui accompagnent plus de 90 bénéficiaires sur les communes de Saint-Aignan-sur-Roë, La Selle Craonnaise, Fontaine Couverte, Brains-sur-les-Marches, Saint-Michel-la-Roë, La Roë, La Rouaudière, Senonnes, Saint-Erblon.

L'association propose une large gamme de services ; accompagnement des personnes en situations de handicap, aide et soins au séniors, entretien de la maison, garde d'enfants...

Vous êtes intéressé ? Contactez-nous !



RÉFÉRENT LOCAL :
Marie Jo BUCQUET
Tél. 02 43 06 75 30

L'Épicerie Sociale



RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR :



REJOIGNEZ-NOUS !

📍 Ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé, 53390 Saint-Aignan-sur-Roë
☎ 02 43 06 54 34 (Noëlle BILHEUX, Vice-présidente)
✉ epiceriesocialelepelican@gmail.com

ILS FONT PARTIS DE NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES :

BILHEUX Noëlle, BURBAN Yannick, BRIQUET Martine, COCANDEAU Annick, DAULAY Christian, DEJARDIN Philippe, GESLIN Monique, HERMANIER Irène, JEFRAU Claude, LARDEUX Alain, LUTELLIER Gwladys, MADIOT Jeannine, MEIGNAN Antoinette, MOREAU Jean-Claude, MOREAU Renée, PERROCHE Gisèle, POINTEAU Françoise, SAUDRAIS Thérèse, SYLLAS Paul

France ADOT 53

Le RUBAN VERT est le symbole des associations soutenant le don d'organes et de tissus.

Il rappelle à chacun que nous sommes tous donneurs présumés sauf inscription sur le registre national des refus.

Grâce à la générosité des donateurs et l'engagement des équipes médicales, 5276 patients ont reçu un organe en 2021 soit une augmentation de 19 % par rapport à 2020.

Pour les bénévoles de FRANCE ADOT 53.

Il est primordial de sensibiliser, d'informer, de rassurer aussi le grand public et d'inciter chacun à transmettre sa volonté à ses proches et de connaître celle de ses proches.



CONTACT
Maison des Associations
17, rue de Rastatt - 53000 LAVAL
Tel: 02.43.90.68.10
Courriel: franceadot53@orange.fr
www.france-adot.org



L'Assurance Maladie

En cas de difficultés liées à votre santé, le Service social de l'Assurance Maladie vous accompagne.

Pourquoi rencontrer le Service social ?

Au même titre que les autres services de l'Assurance Maladie, le Service social participe à protéger votre santé. Il apporte une expertise complémentaire aux réponses administratives et médicales apportées par les autres services de l'Assurance Maladie.

En relation avec d'autres partenaires, le Service social de l'Assurance Maladie intervient prioritairement :

- quand un arrêt de travail se prolonge,
- quand l'état de santé rend difficile le retour au travail,
- quand vivre avec une maladie nécessite un soutien.

Nous vous proposons un accompagnement social personnalisé afin :

- d'évaluer vos difficultés et de rechercher les moyens d'y faire face, tant sur le plan personnel que professionnel,
- de vous informer sur vos droits et démarches possibles, négocier les aides et coordonner les actions avec d'autres interlocuteurs,
- de rechercher les solutions les plus adéquates permettant d'élaborer et de mettre en oeuvre un projet de reprise de travail (réorientation professionnelle, accès à un emploi adapté, aménagement de poste).



Service social
Pays de la Loire



Qui peut solliciter le Service social ?

Tous les assurés du régime général, y compris les travailleurs indépendants, **confrontés à des difficultés personnelles ou professionnelles, liées à un problème de santé.**

L'accompagnement que propose le Service social a vocation à aider les personnes à reprendre pied dans des situations difficiles et à leur donner les clés pour s'en sortir de manière autonome et reprendre confiance.

Pour contacter le Service et prendre rendez-vous avec un(e) assistant(e) de Service social Appelez le 36 46 et dites "service social" (Service Gratuit + prix appel) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30 Nous vous accueillons uniquement sur rendez-vous, sur un site du Service social de votre commune ou proche de votre domicile.

France Services : le retour des services publics de proximité !

France Services Craon et Renazé : un service d'accompagnement gratuit pour vos démarches administratives, à moins de 30 minutes de chez vous !

Vous vous sentez perdus dans vos démarches qui demandent de plus en plus l'utilisation d'un ordinateur ou d'un smartphone avec des identifiants ainsi que des mots de passe confidentiels. Vous n'avez pas de connexion internet. Ne restez plus seuls face à vos difficultés, nos agents France Services vous guident et vous accompagnent dans vos démarches en ligne.

Rapprochez-vous de votre France Services de proximité si vous êtes bloqués, par exemple, sur les questions suivantes :

- **Comment déclarer mes revenus sur la Caf ?**
- **Comment changer mon adresse sur ma carte grise ?**
- **Comment préparer ma retraite ?**
- **Comment demander une aide d'allocation au logement ?**
- **Comment s'inscrire sur le site de Pôle Emploi ?**

Autant de questions qui méritent des réponses adaptées et fiables parmi nos partenaires : le Centre des Impôts, l'Agence nationale des titres sécurisés, la Carsat, la CAF et Pôle emploi.

Nos agents sauront être à votre écoute et trouver la solution à chaque situation individuelle.

- *Si vous n'arrivez pas à résoudre un problème avec le service de la CAF, nos agents du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon peuvent vous fixer un rendez-vous en visio conférence directement avec un professionnel de la CAF le vendredi matin.*

- *Si vous rencontrez des difficultés financières, un rendez-vous en visio conférence Banque de France peut être fixé le jeudi matin au 29 rue de la Libération à Craon.*

FRANCE SERVICES CRAON

Lundi : 9h-12h30 / 14h30-17h
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

29, rue de la Libération, 53400 Craon

Tél. 02 43 09 09 65

Les horaires peuvent changer durant les vacances scolaires.

FRANCE SERVICES RENAZÉ

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h30
Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-15h30

33, rue Bourdais, 53800 Renazé

Tél. 02 43 09 32 75



Santé

Respirer un air plus sain à la maison, c'est prendre soin de ma santé !

Savez-vous que nous respirons environ 15 kilos d'air par jour et passons plus de 90% de notre temps dans un espace clos, à la maison, au travail ou dans les transports ?

Sans le savoir, nos intérieurs sont pollués par diverses substances provenant par exemple de nos produits d'entretien, objets de décoration ou peinture, mobilier, etc. Malheureusement, ce n'est pas sans conséquence sur notre santé : sensation de fatigue, maux de tête, irritations des voies respiratoires, voire allergies, cela peut aller jusqu'aux maladies cardiovasculaires et cancers. **Alors comment agir très simplement chez soi ?**

Commencez par aérer chaque jour votre logement, été comme hiver ! Quelques minutes suffisent dès lors que vous créez un courant d'air pour renouveler l'air. Aérez davantage lorsque vous

faites le ménage, bricolez, ou étendez du linge, afin d'évacuer un maximum de polluants ou d'humidité liés à ces activités. La circulation de l'air dans votre logement passe aussi par la ventilation (naturelle ou mécanique). Placez votre main devant la grille : si vous sentez l'air, celle-ci fonctionne.

Vous pouvez aussi limiter votre exposition aux substances nocives en étant vigilant lors de vos achats de produits d'entretien : privilégiez les produits simples et multiusages comme le savon de Marseille, le savon noir ou le vinaigre par exemples. **Pour le mobilier, les matériaux bruts** comme le bois massif sont à privilégier, contrairement aux matières synthétiques, colles et vernis.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice du Contrat Local de Santé de la Communauté de communes du Pays de Craon (animation.sante@paysdecraon.fr) ou le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement de Mayenne (contact@cpie-mayenne.org)

Respirer un air plus sain à la maison, c'est prendre soin de ma santé !



J'aère au moins 10 minutes par jour chaque pièce



Je ne fume pas en intérieur, même si les fenêtres sont ouvertes



Je respecte les doses recommandées sur l'emballage des produits



J'aère plus si je cuisine, fais le ménage, bricole, ou prends une douche



J'évite les parfums d'intérieur : bougies, encens, diffuseurs, etc.



Je préfère le savon plutôt que le désinfectant



Je privilégie les produits éco labellisés (hygiène, ameublement, bricolage...)



Je n'éteins pas ma VMC, elle ventile le logement en plus de l'aération



Enceinte ou allaitante, je fais encore plus attention à tout cela

Ces conseils pour une meilleure qualité de l'air intérieur vous sont proposés par le CPIE Mayenne, en partenariat avec l'ARS Pays de la Loire et Mayenne Communauté. Envie d'en savoir plus ? www.cpie-mayenne.org - 02 43 03 79 62 - contact@cpie-mayenne.org



Bassin de l'Oudon



L'eau : enjeu majeur d'aujourd'hui et de demain

Le syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui met en œuvre des actions déterminées par un contrat territorial voulu par ses 52 élus désignés par les communautés de communes ou d'agglomération.

Près de chez vous, 13 agents agissent au quotidien pour restaurer les milieux aquatiques, améliorer la qualité des eaux, gérer quantitativement l'eau. Des actions d'animations et de concertations sont aussi proposées à différents publics chaque année pour sensibiliser et fédérer les acteurs.

Que s'est-il passé cet été ?

Cette année de **grande sécheresse** nous rappelle cruellement que l'Oudon se comporte presque comme un oued, défini par le Larousse comme un "Cours d'eau le plus souvent intermittent des régions sèches, où l'alimentation s'effectue presque uniquement par ruissellement, et s'achevant généralement dans une dépression fermée ou disparaissant par épuisement".

Le bassin versant de l'Oudon a subi un **déficit d'eau de 34 %** entre janvier et septembre 2022. Il est tombé 230 mm/m² d'eau, la normale étant de 390 mm/m² (moyenne sur 30 ans).

Que fait le syndicat ?

Le Syndicat du bassin de l'Oudon agit pour le retour au **bon état des eaux**, c'est-à-dire disposer de suffisamment d'eau et de bonne qualité pour préserver les milieux aquatiques (permettre le cycle de vie des espèces) et pour satisfaire tous les usages (alimentation en eau potable, arrosage, baignade, pêche,...).

Parmi les différentes actions menées, le syndicat restaure la **continuité écologique**, il s'agit de permettre la libre circulation de l'eau (bien commun), des sédiments et des espèces. Les clapets défectueux et sans usages sont supprimés et, lorsque les riverains le permettent, le syndicat fait des travaux de restauration du lit et des berges pour corriger une rivière surcreusée et élargie. Les clapets nécessaires et encore utilisés sont conservés, voire restaurés, et des rivières de contournement sont aménagées.

Le rétablissement de la continuité écologique n'est pas responsable de la sécheresse, ni de la mortalité des poissons. Les fortes chaleurs évaporent l'eau, la végétation est en demande et le manque d'eau

et le non-renouvellement de l'eau se fait sentir par tout, que l'on soit sur plans d'eau ou sur cours d'eau, et que la rivière dispose ou non de clapets.

Continuons, ensemble !

Il s'agit aussi pour le syndicat, les usagers et les citoyens de **prévenir les situations de crise**. La préservation et la **restauration des zones humides**, le maintien du bocage et les plantations d'arbres et de haies, la création de zones tampons entre les zones drainées et les cours d'eau, l'infiltration de l'eau à la parcelle, les économies d'eau, la gestion des plans d'eau pour le soutien d'étiage, le respect d'un écoulement de l'eau au droit des ouvrages (débit réservé), le rétablissement de la continuité écologique, la préservation des habitats et de la biodiversité... sont autant de sujets sur lesquels la Commission Locale de l'Eau et le syndicat travaillent et s'efforcent d'agir ou incitent à agir pour préserver la ressource en eau, les milieux aquatiques et la biodiversité.

Le syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui met en œuvre des actions déterminées par un contrat territorial voulu par ses 52 élus désignés par les communautés de communes ou d'agglomération.

Près de chez vous, 13 agents agissent au quotidien pour restaurer les milieux aquatiques, améliorer la qualité des eaux, gérer quantitativement l'eau. Des actions d'animations et de concertations sont aussi proposées à différents publics chaque année pour sensibiliser et fédérer les acteurs.

Pour plus de renseignements :
www.bvoudon.fr

et sur la page Facebook : fb.me/bassinoudon

Contact : Syndicat du bassin de l'Oudon

6, rue de la Roirie 49500 Segré-en-Anjou Bleu

Tel. 02 41 92 52 84 - contact@bvoudon.fr

En partenariat avec :



Polleniz

Polleniz, une association au service de la biodiversité.

L'association Polleniz est présente dans chaque département des Pays de la Loire.

La mission de Polleniz est d'agir pour la protection des végétaux. Cela passe par le tryptique protection, surveillance et lutte contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes réglementés. Tout le monde peut adhérer et bénéficier des services de l'association : professionnels, collectivités, jardiniers amateurs, opérateurs de luttes collectives.

Polleniz accompagne les collectivités et particuliers sur différentes problématiques :

- Chenille processionnaire : Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. Les particuliers, dont leur commune est adhérente à l'association, qui s'inscrivent sur le site de Polleniz peuvent bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.).
- Rongeurs Aquatiques Envahissants : Polleniz anime et coordonne cette régulation grâce à son réseau de bénévoles piégeurs. En 2021, ils ont permis de capturer en Mayenne 17 248 RAE. Une régulation nécessaire pour limiter les dégâts aux berges et limiter les risques de propagation de maladies comme la leptospirose. Toute personne souhaitant devenir

bénévole peut contacter Polleniz pour bénéficier de la formation adaptée.

- Plantes invasives : Polleniz propose son expertise sur les espèces invasives en réalisant des campagnes de suivi de l'Ambrosie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase. Ces plantes présentent des dangers pour la santé, elles provoquent des brûlures, cloques, allergies, etc. Elles sont également des nuisances pour l'environnement de part leur propagation très rapide.

Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique, qui peuvent vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Pour plus de renseignements :

Polleniz 53

17 Boulevard des Manouvriers - 53810 Changé

Tel : 02 43 56 12 40 - polleniz53@polleniz.fr

www.polleniz.fr



Animation Jeunesse

Le Service Jeunesse ouvre ses **nouvelles portes au mois de janvier 2023, zone du fresne à Renazé**. Nous accueillons tous les jeunes à partir du collège ! Nous sommes trois professionnels pour proposer à vos jeunes différentes actions, que ce soit pendant ou en dehors des vacances scolaires.



1- Nous pouvons nous **déplacer** à Senonnes pour une animation particulière, mais également pour **accompagner** la mise en place d'une envie ou d'un projet : une fresque dans la commune, organiser une action solidaire, un après-midi jeux... N'hésitez pas à contacter, Camille: 06.73.79.09.39



2- Nous proposons également pour les 16-18 ans la création d'une **entreprise Coopérative**. Les jeunes qui l'intègrent pourront à leur rythme et selon leurs choix réaliser des prestations chez des particuliers, des entreprises... tout en découvrant le marketing, la comptabilité, la gestion de personnel... N'hésitez pas à contacter Denis : 06.02.19.51.17

3- Toute l'année nous pouvons mettre en place des **animations** à la Maison Des Jeunes comme l'atelier Radio Sac Ados (à retrouver sur Internet), ainsi que des activités autour des nouvelles technologies, des ateliers bois, des ateliers jeux de société... Le programme des vacances scolaires et plus spécifique.



4- Et enfin, les jeunes peuvent venir en **accueil** à la Maison des Jeunes (Renazé) le temps qu'ils souhaitent hors vacances : les mercredis entre 12h et 17h30, les vendredis entre 17h00 et 19h00 et les samedis entre 13h30 et 18h00. Et pendant les vacances du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00.

N'hésitez pas à contacter Camille (Responsable de la MDJ) ou Cindy au 06.42.78.25.69 (Coordinatrice du Service Animation Jeunesse) pour plus de renseignements sur la MDJ .

Informations complémentaires : Il est possible déjeuner sur place en apportant son repas, en cas de problème de mobilité une navette gratuite peut être mise en place.



Recensement



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Recensement de la population 2023

Insee
en partenariat avec votre commune

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus
le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.
⚠ Le recensement de la population est gratuit !

La population de Senonnes sera recensée du 19 janvier au 18 février prochain. Un agent recenseur, Mme Brigitte LELEON, a été recruté. Dès la date du 19 janvier, cet agent mettra dans les boîtes aux lettres des habitants, un courrier qui contiendra les codes d'accès nécessaires à la connexion au site internet "le-recensement-et-moi.fr", afin de pouvoir remplir le formulaire en ligne. Les personnes qui le souhaitent pourront se déplacer en mairie afin d'accomplir cette démarche obligatoire. Anne AUBRIOT est la coordinatrice communale de ce recensement.



Horaires des déchetteries

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BALLOTS ZA route de Craon 02 43 06 62 40		13h30-17h30		9h-12h		9h-12h 13h30-17h00
COSSÉ-LE-VIVIEN ZA des platanes 02 43 64 31 69	13h30-17h30		13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30
CRAON Chemin des carteries 02 43 06 08 69	13h30-17h30	9h-12h	13h30-17h30	13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30
CUILLÉ Route de St-Poix 02 43 07 55 67		13h45-17h30				9h-12h 13h30-17h00
RENAZÉ Chemin de la Malvalière 02 43 70 45 02			9h-12h 13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30
ST-AIGNAN-SUR-ROË ZA des charmilles 02 43 06 79 60						9h-12h 13h30-17h00
QUELAINES-ST-GAULT ZA de la Chesnaie 02 43 69 54 31	13h30-17h30		9h-12h			9h-12h 13h30-17h00



La commune
de Senonnes
reçoit ses panneaux
Terre de Jeux 2024

20
TERRE
DE JEUX
24

Comme 67 autres communes de Mayenne, Senonnes est labellisée "Terre de jeux 2024". Sont présents à cette remise, Madame Béatrice BARBÉ, maire, Monsieur Xavier BOUILLIE, conseiller municipal représentant élu "terre des jeux 2024", Monsieur Christophe LANGOUET, président de la communauté de communes du Pays de Craon et conseiller départemental ainsi que Monsieur Vincent SAULNIER, conseiller départemental, membre de la commission Sport et Culture.

Journée citoyenne



Remise des dictionnaires



Repas des classes



2 0 2 2

Prix de Senonnes



Senones



2023